



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômeurs

Question écrite n° 1328

Texte de la question

Reprenant les termes de la question qu'il avait posée sous la Xe législature et demeurée sans réponse, M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait que certains chômeurs qui désirent obtenir un stage de recyclage sont parfois obligés d'attendre plus d'un an. Il souhaiterait qu'elle lui indique les mesures qu'elle envisage de prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1328

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 1997, page 2401

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)